



Arue le,

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

### DEMANDE DE RESILIATION D'ABONNEMENT AU SERVICE DE COLLECTE DE DECHETS

N° Identifiant/Convention	
Nom	
Prénom	
Catégorie	
Téléphone Fixe / Portable :	
Lieu de collecte :	
Adresse postale :	

Je demande la résiliation de mon abonnement au service de collecte des déchets auprès du Service des Recettes de la ville d'Arue, pour l'immeuble dont je suis propriétaire, à l'adresse ci-dessus référencée et à usage :

<input type="checkbox"/>	Habitation
<input type="checkbox"/>	Commerce / Bureaux
<input type="checkbox"/>	Autre .....

Cette résiliation n'interviendra qu'après:

- \* Le règlement de toutes les factures de redevances
- \* La reprise des bacs de collecte communal à la date du : .....

<input type="checkbox"/>	Sans transfert (Arrêt du service et reprise du matériel)
<input type="checkbox"/>	Avec transfert (Pièce d'identité, jugement de partage, Titre de propriété)

Nom	
Prénom	
Catégorie	
Téléphone Fixe / Portable :	
Adresse postale :	

Au titre de sa mission d'intérêt public, la Mairie d'Arue collecte des données personnelles relatives notamment à votre état civil. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la collecte des déchets. Ces données sont à usage interne et transmises uniquement aux services habilités. La Mairie d'Arue conservera ces données en base active pour répondre aux obligations en matière de facturation et de règlement du service, puis elles seront archivées selon les obligations légales en vigueur. Conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition au traitement de vos données en contactant le Délégué à la protection des données (N°DPO-105820) de la Mairie d'Arue et en justifiant de votre identité ou le service des recettes. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) - Courriel : [dpo@arue.pf](mailto:dpo@arue.pf)

L'abonné

La Ville de Arue